

JOURNAL	L'HEBDO	
DATE	Jeudi 7 juillet 2022	

La cession d'un terrain divise les élus de Charron



Les ronces se sont approprié le terrain (© Y.P.)

Ambiance quelque peu électrique jeudi 30 juin dans la salle du conseil municipal de Charron. Les élus avaient notamment à se positionner sur la vente ou non d'un terrain communal, à l'un des deux riverains voire aux deux. Une affaire qui enquiquine les élus depuis juillet 2021, mais dont l'origine remonte à Xynthia en 2010. À cette époque, trop pris par les lendemains de la tempête, un des deux riverains ne se soucie pas d'aller consulter les modifications cadastrales en mairie. Il estime que le terrain lui appartient. Mais découvre en 2021 qu'une borne a été plantée. Il s'inquiète encore plus, lorsqu'il apprend que son voisin compte y faire un parking privatif alors que lui-même pensait bien y construire un garage. Rien ne va plus lorsque ce dernier apprend que son voisin ne veut plus faire un parking, mais une zone d'assainissement nécessaire à la construction de deux autres maisons sur son terrain.

Le débat s'anime lorsque le conseiller municipal Laurent Bergounioux, estime-lui que la commune doit garder ce lopin de terre, dans l'idée d'élargir la route qui le borde, voire d'y faire passer une piste cyclable. Le maire, Jérémy Boisseau tente de rabibocher l'ensemble des protagonistes : « *L'objectif est que nous arrivions tous à vivre ensemble* ». Au final et à une voix près, les élus ont décidé de vendre le terrain. Une partie au riverain désirant faire une zone d'assainissement. Le reste s'il le désire au second riverain.

L'affaire ne pourrait pour autant ne pas s'arrêter là. En effet, la délibération devra être validée par une enquête publique qui aura lieu en septembre prochain.